



Nous vous remercions de votre intérêt à passer votre séjour dans

Les Lodges du Pleureur

Avec la réservation d'un séjour, l'hôte accepte les présentes conditions générales.

1. Réservation

Pour réserver votre séjour dans Les Lodges du Pleureur, vous pouvez soumettre votre demande par e-mail, par courrier ou en ligne sur notre site internet : www.bonatchiesse.ch. Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais. La réponse vous parviendra directement de la gérance du camping.

1.1 Réservation faite par des jeunes

Les jeunes en dessous 18 ans qui soumettent une réservation, doivent toujours être accompagnés d'au minimum un adulte pendant leur séjour. En l'absence d'un adulte, Camping Forêt des Mélèzes à Bonatchiesse, n'est pas lié au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement aucun.

2. Conclusion du contrat

2.1 Réservation par e-mail, par courrier ou en ligne

Votre réservation pour un séjour n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous a été confirmée et lorsque l'acompte selon chiffre 3 sera crédité sur le compte suivant :

Bonatchiesse Resort SA
Route de Mauvoisin 533, Bonatchiesse
1948 Fionnay
CCCP 10-716780-4
IBAN: CH15 0900 0000 1071 6780 4
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX - paiement depuis l'étranger.

Après réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation écrite pour votre réservation. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'objet réservé. La réservation d'un hébergement locatif est déjà définitive lorsqu'elle est confirmée par écrit.

3. Acompte

3.1 Réservation e-mail, par téléphone ou par courrier

Pour la réservation d'un séjour dans les Lodges du Pleureur, un acompte de 50% du montant total du séjour est dû (sans taxes) ou montant fixé par nos soins. L'acompte doit nous parvenir dans les 5 jours après la demande de séjour.

4. Durée de séjour minimale

Séjour minimum de 2 nuits.

Du 20 juillet au 15 août séjour minimum de 3 nuits.

5. Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

6. Arrivée / Départ

Check-in: 15-16H/19H

Check-out: 11H

7. Présentation de la confirmation-paiement

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réservation ainsi que du paiement d'acompte doivent être présentés à la réception.

8. Taxes

Aucune réduction ne peut être accordée sur les taxes, telles que taxe de séjour, que perçoivent l'Etat, le canton et/ou les communes. Ces taxes sont toujours facturées séparément du prix du séjour.

10. Annulation-Modification

L'annulation- modification de votre réservation doit parvenir par écrit (par e-mail ou par courrier).

Pour le calcul des frais d'annulation, la date de réception de votre message, durant les heures d'ouverture de la réception, fera foi pour le calcul des frais applicables.

Lors d'une annulation/ modification, les frais suivants seront perçus :

10.1 Modification ou annulation de réservation

- Toute réservation peut être annulée ou modifiée au plus tard **15 jours** avant l'arrivée. Des frais administratifs de **20.- CHF** seront déduits.
- Pour toute annulation durant les 15 jours précédents l'arrivée, mais au **maximum 10 jours avant**, le client devra s'acquitter du **30% de la somme due.**
- Pour toute modification ou annulation dans les **10 jours** avant l'arrivée, le client devra s'acquitter du **100% de la somme due.**

Le client s'engage à s'acquitter du nombre de nuits réservées selon confirmation reçue.

Nous conseillons vivement de souscrire une assurance de frais d'annulation/remboursement.

11. Règlement du camping

Afin que le séjour soit aussi agréable que possible pour tous les hôtes, il existe un règlement du camping où figurent les règles les plus importantes à respecter. Ce règlement est valable pour tous les hôtes et peut être consulté à la réception.

12. Dommages

Les hôtes répondent personnellement de tous dommages causés volontairement ou par négligence.

13. Pertes/vols

La gérance ne répond pas en cas de pertes, vols ou dommages dont les hôtes pourraient être victimes.

14. Assurance

Les hôtes s'assurent contre tous les risques qu'ils pourraient subir ou causer et être au bénéfice d'une assurance en responsabilité civile.

15. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas admis.

16. Protection des données

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la présente réservation.

17. For juridique

Pour tout litige, le for juridique est le lieu de la place du camping.

18. Validité

Ces conditions sont valables à partir du 1er janvier 2023.



Informations générales

- La réception du camping est ouverte de **9h00-10h00** et de **17h00-19h00 environ**, en dehors de ces heures vous pouvez passer au Café de la Promenade à Bonatchiesse à 200m.
- Le locataire est responsable de tous les dommages causés par une utilisation inappropriée.
- Le locataire déclare qu'il est en possession d'une assurance responsabilité civile privée et qu'il est donc suffisamment couvert pour les risques liés à la location. L'assurance est à la charge du locataire.
- Le stationnement des véhicules est permis dans les places prévues à cet effet.
- Veuillez à éteindre le gaz, lumières et tout autre appareil électrique chaque fois après utilisation.
- Le nettoyage de la vaisselle doit se faire dans le bloc sanitaire du camping.
- Nous ne pouvons être tenus responsables de la perte ou du vol d'effets personnels.
- Les tentes doivent être libérées pour 11h00 le jour du départ.
- Nous vous remercions de respecter vos voisins du camp en ayant un comportement adéquat dans les pièces communes et lors de vos rentrées nocturnes.
- Si vous devez changer de place les objets mis à disposition, merci de les remettre à leur place initiale avant votre départ.
- L'inventaire complet avec les tarifs en cas de perte/casse est disponible sur place.
- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des tentes et à l'intérieur de tous les locaux communs. Les frais de nettoyage inhérents aux dégâts causés seront facturés.
- Caution : la restitution de la caution se fait après l'état des lieux de sortie, si possible en présence des 2 parties et sera rendue de suite ou au plus tard dans les 7 jours qui suivent la fin du séjour.

- Veuillez ne pas brancher d'appareils électriques puissants autres que ceux présents dans la tente qui est limité à 2200w au total.
- Les feux de camp sont autorisés que dans les zones désignées et vous êtes responsable de veiller à ce qu'aucun incident se produise lors de l'utilisation.
- Pensez à prendre une lampe torche ou frontal.
- Frigo et congélateur pour les blocs de glace à disposition dans le bâtiment principal.
- L'eau des fontaines et blocs sanitaires est potable.

Nous nous réservons le droit d'encaisser les frais de ménage (50.-Chf/heure) :

- Dans le cas où celui-ci ne serait pas effectué au moment du départ.
- Dans le cas où la tente safari n'était pas restitué en parfait état de propreté.

Nous vous rappelons que le ménage à faire à la fin de votre séjour comprend le nettoyage de la vaisselle, du réfrigérateur-congélateur et des ustensiles de cuisine.

Les poubelles, alèses des lits et déchets devront également avoir été évacués.

En cas de départ en dehors des horaires prévus pour l'inventaire de départ, notre personnel sera seul juge de l'état de la tente safari et pourra prendre la décision de conserver le dépôt de garantie si cela s'avérait justifié.

Aucune réclamation ne pourrait être admise en cas de départ anticipé.

En cas **d'urgence médicale**, contacter le **144**.
Secours Alpin Suisse **1414**.
Indicatif téléphonique internationale Suisse **0041**
Police **117**. Pompiers **118**.



Lors de votre arrivée sur le camping, la tente safari réservée est confiée à vos soins le temps de votre séjour.

Il vous est alors demandé de faire le ménage au moment de votre départ pour le rendre dans un état similaire à celui de votre arrivée.

→ **A votre départ, il vous sera ainsi demandé :**

- De vider et jeter les poubelles.
- De vider et nettoyer le frigo, potentiellement de l'éteindre.
- De retirer les draps (*et les plier si draps en coton*) ou de les jeter (*si draps à usage unique*).
- De faire le ménage des surfaces et sols.

→ **Le camping mettra à votre disposition les articles ménagers suivants :**

- Seau
- Poubelle
- Pelle et balayette
- Balai
- Éponge
- Lavette
- Linges de cuisine

Un rendez-vous pour le check-out sera fixé au plus tard la veille de votre départ avec l'équipe présente sur place pour effectuer une inspection de la tente safari.
Ces rendez-vous sont généralement fixés sur des créneaux de 15mn.

→ **Un dépôt de garantie (ou caution) vous sera demandé :**

- **par TWINT:** au moment de l'arrivée.
- **par ESPÈCES:** au moment de l'arrivée.

Ce dernier vous sera restitué au moment de votre départ*.

Le montant est de 250.-CHF.

***Il vous sera restitué à la fin de votre séjour ou au plus tard 7 jours après la fin du séjour, si aucune dégradation n'est à déplorer et si le ménage a bien été fait dans la tente safari.**

L'ensemble devra donc être rendu en état normal de propreté. Dans le cas contraire, des frais de remise en état pourraient être retenus.